

## Le voile islamique : une question de choix ?

La question du voile divise d'une manière souvent catégorique. Elle ne semble pouvoir être traitée qu'en termes de "pour" et de "contre", sans nuances de discours ou de positionnement. Le débat s'est surtout focalisé sur la présence du voile à l'école, et sur sa compatibilité avec les valeurs qui y sont enseignées. C'est de France, où la loi sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires a été adoptée à l'issue du rapport de la Commission Stasi, qu'est venu le débat, comme si nous nous étions "calqués" sur les réalités françaises.

En Belgique, les écoles sont renvoyées à leur règlement d'ordre intérieur, et relèvent ainsi du cas par cas. La polémique s'est néanmoins installée, provoquant les expressions les plus diverses. Pour certain-e-s, le voile est signe de prosélytisme, "étoile jaune de la condition féminine"<sup>1</sup>, symbole d'une soumission ou d'une aliénation de la femme, d'un repli communautaire. Pour d'autres au contraire, le voile constitue la manifestation d'une émancipation de la femme (il lui permet d'accéder à l'espace public), le garant pour chacune de la liberté de se vêtir comme bon lui semble, l'expression d'une "différence" ou d'une "identité", religieuse ou non. Mais ce voile semble bien, au vu des réactions qu'il suscite, ne pas être un "simple bout de tissu"...

Si Vie Féminine tient à s'exprimer sur le sujet du voile, c'est évidemment parce que le port du voile concerne

« Beaucoup de filles savent très bien qu'à partir de l'instant où elles porteront le hijab, beaucoup de portes vont se fermer pour elles. Or je suis désolée, c'est une liberté et je ne vois pas pourquoi notre destin est déterminé et condamné parce que l'on a fait ce choix-là. »

<sup>1</sup> Selon une expression de Chahdortt Djavann, écrivaine d'origine iranienne vivant en France, auteure de "Bas les voiles", éd. Gallimard, 2003.

les femmes. C'est aussi parce que les femmes qui fréquentent les espaces de rencontre de Vie Féminine et qui le portent racontent "leur" voile d'une manière très personnelle. Leurs témoignages<sup>2</sup> ne pouvaient qu'interpeller un mouvement féministe, et nous ont poussées à une réflexion approfondie et lucide sur la question du voile, du "choix", de la liberté, de l'autonomie et de l'égalité.

<sup>2</sup> Tous les témoignages cités dans ce document sont issus de réalités de vie de femmes concernées, recueillies dans des groupes de discussion de Vie Féminine.

## Etat de la question

La France s'enrhume, et la Belgique éternue...  
L'affirmation semble, avec l'affaire du voile islamique, prendre tout son sens.

La loi française sur la laïcité a été instaurée suite au rapport de la Commission sur l'application du principe de laïcité dans la république, présidée par Bernard Stasi, qui a recensé divers témoignages français et européens. La Commission en a conclu que la loi était la solution recommandée<sup>3</sup>, eu égard à la situation historique et politique de la France, qui se réclame depuis sa révolution d'une laïcité farouchement défendue.

La loi du 15 mars 2004 "encadrant, en application du principe de la laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, les collèges et lycées publics" interdit désormais le port de tout signe religieux ostentatoire, à savoir le voile islamique, la kippa et les grandes croix. Les petits éléments religieux ou traditionnels (étoile de David, Main de Fatma, croix catholique, petit Coran, médailles) peuvent être conservés.

Si la majorité des élèves semblent suivre la loi, certaines néanmoins, avec ou sans le soutien de leur famille, ont renoncé à leur cursus scolaire, préférant ne pas sacrifier leur voile à leurs études. Le voile semble alors souvent vécu comme une revendication forte d'acceptation de son origine ou de sa religion.

<sup>3</sup> Cette commission proposait une interdiction du port ostensible de signes religieux, ainsi qu'une plus grande reconnaissance des religions juive et musulmane, comprenant deux jours fériés pour la fête de Yom Kippour et de

Par ailleurs, certaines écoles refusent que les mères voilées venues rechercher leurs enfants pénètrent dans les bâtiments scolaires<sup>4</sup>.

Suite à cette loi française, le débat a surgi en Belgique, où le voile relève jusqu'à présent du règlement d'ordre intérieur de chaque école. Ainsi, certaines écoles l'acceptent, d'autres pas, d'autres plus. S'il n'existe pas à proprement parler de débat au niveau politique, les sénateurs Anne-Marie Lizin (PS) et Alain Destexhe (MR) ont néanmoins déposé une proposition de résolution visant à interdire le port de signes ostensibles d'appartenance religieuse dans l'enseignement et les administrations publiques<sup>5</sup>, inspirée de la loi française. Les réactions diverses à cette proposition semblent indiquer que l'adoption d'une loi de ce type ne semble actuellement pas être à l'ordre du jour.

« Les féministes ne vont pas accepter le voile. Leurs idées, c'est la liberté, dans tous les sens du terme. »

En Belgique, on parle donc de la question du voile de manières très différentes ; les catholiques, les féministes, la gauche et la droite adoptent un discours propre. Les féministes elles-mêmes ne sont pas unanimes : certaines se prononcent radicalement contre le voile à l'école et/ou partout ailleurs, d'autres insistent sur l'autonomie de choix des femmes.

Certains, pour défendre le voile, invoquent la production, au travers d'une loi, d'un "racisme ordinaire", respectable, étant donné que le voile ne touche que les musulmanes... Ce à quoi certaines féministes répondent

<sup>4</sup> "L'école fait la tête aux mères voilées", par Ludovic Blécher, Libération, mardi 12 octobre 2004.

<sup>5</sup> Le titre complet est : "Proposition de résolution visant à garantir l'égalité des hommes et des femmes et la neutralité de l'Etat dans l'enseignement public obligatoire et dans les administrations publiques en interdisant le port de signes ostensibles

qu'il ne touche également que les filles et les femmes, et que c'est à ce titre qu'il doit être combattu.

Dans ce débat, Vie Féminine désire se positionner de manière non passionnée et respectueuse des femmes, en visant à leur donner la parole et à favoriser l'autonomie de leur choix dans cette question qui touche à leur statut d'individu et de femme. Vie Féminine ne désire pas se positionner "pour" ou "contre" le voile, mais interroger les représentations de chacun et de chacune, de quelque origine qu'il ou qu'elle soit, et ainsi permettre d'éclaircir et d'alimenter le débat sur cette polémique.

« Je vis cette interdiction du voile comme une provocation. C'est pour viser l'islam (...). Mais c'est toujours à travers les femmes. Car c'est toujours elles qui finissent par porter le fardeau. Pourquoi n'interdisent-ils pas plutôt la barbe des hommes ? »

## Respecter l'autonomie des femmes...

« La femme a une belle position dans l'Islam. La femme est d'abord fille puis femme, puis mère. La femme doit s'occuper de ses enfants, de son mari, de sa maison. Quand on aime son mari, on le fait. »

« C'est un privilège que de pouvoir rester chez soi et de s'occuper des enfants et que l'homme aille travailler. »

Vie Féminine s'oppose à l'interdiction (légalisée ou non) de porter le voile à l'école : les jeunes filles voilées ne doivent pas être coupées de l'instruction, garante de leur accès au savoir et, par corrélation, du développement de leur autonomie. Seule leur participation aux structures publiques d'enseignement peut leur permettre de développer leur sens critique, leur libre arbitre, leur liberté de penser et d'agir comme individu. Or refuser ces jeunes femmes voilées revient à donner à certains des arguments pour créer des établissements islamistes, et à pousser ces jeunes filles à suivre un cursus purement religieux, non pluraliste, non mixte, non égalitaire.

Vie Féminine estime en outre qu'une interdiction du port du voile ne constituerait pas une solution adéquate aux problèmes et questions soulevées par le voile. En effet, le voile, même s'il est présenté par certain-e-s comme un instrument de liberté, constitue en lui-même une politique de découragement des femmes à se trouver hors de la sphère privée, et les valorise dès lors dans les seules fonctions d'épouse et mère. A nos yeux, l'interdiction du voile dans certaines sphères publiques renforcerait encore ce confinement au foyer.

Par ailleurs, nous désirons insister sur l'importance pour les femmes de conserver le plein choix de se vêtir comme elles l'entendent. Nous voulons que cette liberté reste en leur pouvoir, sans que les hommes projettent sur elles leur vision de "La" femme ; sans qu'ils leur confisquent la parole et la récupèrent à leur avantage, comme nous l'avons observé lors des manifestations devant les écoles.

## **...sans faire l'impasse sur les enjeux que soulève le voile**

### *Un recul des libertés ?*

Nous ne pouvons rester insensibles à l'apparition d'un phénomène de repli, avec le voile pour corollaire, repli qui ne touchait pas la première génération des femmes immigrées musulmanes. Celles-ci avaient en effet développé une série de libertés, profitant du nouveau contexte social dans lequel elles se trouvaient. Par la suite, leurs filles ont largement bénéficié de cet espace d'émancipation ouvert par elles... Aujourd'hui, ce sont leurs petites-filles qui remettent ces libertés en cause, inversant cette dynamique d'autonomisation de leurs aînées, puisque ces libertés (accès à la sphère publique,...) ne seraient désormais plus possibles que "grâce" au voile...

Ce renversement de situation et ce rétrécissement des libertés procèdent d'un discours neuf mais présenté comme le seul "véridique", dont seule la jeune génération de musulman-e-s serait dépositaire. Les grands-mères et mères y sont dès lors définies comme "ignorantes" ou "analphabètes" de leur propre religion. Le simple foulard de la grand-mère, traditionnel, n'a plus la même signification que le voile de la petite-fille, qui se veut identitaire, religieux, politique. La femme non voilée est, quant à elle, présentée comme ayant "oublié" le destin féminin conforme à l'islam. Les femmes se trouvent dès lors séparées en deux groupes : les voilées, qui "savent", et les non voilées, qui "ne savent pas".

« Le pire, c'est qu'il n'y a pas que les Belges qui sont contre, mais aussi des Marocaines de souche. Alors elles sont bêtes ces filles-là (...). Elles avancent exactement les mêmes arguments que les femmes qui ne connaissent rien à l'Islam. Bon, vous vous êtes excusable car vous n'y connaissez rien. Mais celui qui est né dans une famille musulmane et qui dit " Moi je suis contre le port du voile et je suis né dans une famille musulmane pratiquante "... »

« Il y a les cinq piliers de l'Islam, et le voile, c'est le sixième pilier. C'est pour la femme. Ça fait partie de la religion. Donc, si on est vraiment religieux, il faut le faire. Ça fait partie des obligations de l'Islam. Tout le monde ne le sait pas, mais c'est pourtant vrai.»

Cette opposition fonctionnait auparavant pour diviser femmes occidentales et femmes orientales. Aujourd'hui, elle opère au sein même des familles et de la communauté musulmane, catégorisant les femmes dans un statut ou dans un autre, entre lesquels il n'existe pas de place pour la nuance ou pour un positionnement personnel. Le voile, désigné dans ce discours comme un vêtement "unifiant" les corps et les âmes des musulmanes, devient dès lors un instrument de désolidarisation des femmes entre elles, tant au sein d'une même génération qu'entre les générations.

Dans ce discours "réinventé", le voile est désormais présenté comme étant le sixième de l'islam. Les islamologues lui en comptent pourtant cinq, pas plus<sup>6</sup>.

### *Une soumission à Dieu ?*

« Dans l'Islam, jamais vous ne trouverez qu'une femme porte le hijab par soumission à l'homme. C'est par soumission à Dieu. »

Vie Féminine s'inquiète du retour d'un vêtement souvent revendiqué comme un mélange d'"identité" et de "religion", signe de "soumission à Dieu" et non aux hommes - celle-ci étant décriée par les femmes que nous avons entendues-. Ceci nous interpelle de deux façons : d'une part, la soumission, même affirmée comme étant offerte à un dieu et non à un ou des hommes, reste une soumission. D'autre part, cette soumission "religieuse" fait l'affaire des hommes, puisque la religion, sa traduction et sa transmission restent entre leurs mains. Et l'on sait à quel point les religions, quelles qu'elles soient, constituent souvent une barrière à l'émancipation des femmes.

<sup>6</sup> Voir "Pour se protéger de la femme, objet de désir", Leïla Babès, professeure de sociologie des religions à l'Université catholique de Lille. Les cinq piliers de l'islam sont : la prière, la profession de foi, la zakât (l'aumône), le jeûne et le pèlerinage



Partout dans le monde, les conservatismes religieux effectuent un retour en force, de manière plus ou moins affirmée, y compris au niveau politique. Dans les pays où tombent les dictatures – pensons à l'Irak –, le pouvoir de remplacement inclut des factions politiques religieuses fortes qui réduisent les femmes à un rôle subalterne et les enferment dans la sphère privée.

L'Europe et les pays démocratiques n'échappent pas au phénomène, comme on l'a vu dans l'affaire du Commissaire européen Buttiglione<sup>7</sup>. Les discours du Vatican, basés notamment sur l'assignation des femmes à un rôle extrêmement délimité, continuent de connaître une diffusion immense dans toute la chrétienté... Bien des femmes et des hommes les intègrent sans regard critique. Il est problématique que les femmes adoptent ces codes, qui les enferment pourtant bien davantage que les hommes, toujours largement favorisés dans les trois grandes religions monothéistes, puisqu'y étant seuls posés comme sujets.

### *Un aboutissement ?*

Vie Féminine s'inquiète également d'un certain discours sur le voile, repris par des jeunes femmes qui estiment n'être pas encore "prêtes". Le voile est ainsi évoqué comme un aboutissement : celle qui y aurait "accédé" serait arrivée au bout d'un chemin spirituel faisant d'elle une musulmane enfin accomplie. Cette affirmation induit que le cheminement individuel et spirituel de la femme ne peut se faire en dehors du voile.

« Chacune a son cheminement. Il y en a qui vont le porter plus jeunes, il y en a qui vont le porter plus tard. Ça dépend comment chacune va le sentir, aussi. »

<sup>7</sup> Ce commissaire européen a fait scandale en exprimant ses convictions ultra-conservatrices sur l'homosexualité et la place des femmes.

Celui-ci devient un passage obligé, la voie unique à emprunter par toute musulmane.

« Il faut laisser la liberté aux gens : toi tu le portes ; si une femme ne le porte pas, il ne faut pas la juger non plus. »

« La fille qui porte le hijab ne doit pas dire "Je ne rentre pas dans cette classe tant que toutes les élèves ne le portent pas." Non, elle le porte mais ne force pas les autres à le porter. »

Dans ce contexte, existe-t-il encore une liberté de choix ? Les femmes, chacune particulière et unique, sont, au cours d'une vie, amenées à prendre des décisions, à se remettre en question, à poser des choix en vertu de certaines circonstances. Leur cheminement, comme celui de tout un chacun, est donc perpétuel, et ne peut à ce titre s'arrêter au port du voile. De même qu'une femme doit pouvoir choisir de porter ou pas le voile, elle doit aussi pouvoir décider de s'en défaire.

Dès lors, puisque nous désirons que les femmes conservent la liberté de se vêtir de la manière qui leur semble la plus adéquate, nous désirons aussi soutenir celles qui ne désirent pas porter le voile. Chacune doit être libre de s'habiller comme bon lui semble. Ce n'est pas le voile qui fait la bonne musulmane ou qui indique la grandeur d'âme de celle qui le porte.

En outre, l'appartenance culturelle d'une personne ne passe pas nécessairement par la croyance en un dieu ou par la nécessité inconditionnelle d'adopter un code vestimentaire. Cette appartenance ne peut être réduite à une dimension religieuse, mais implique une multitude de possibilités de se définir en tant qu'individu.

### ***Des femmes sous contrôle ?***

Vie Féminine constate que, dans bien des quartiers, la pression sociale impose aux femmes, jeunes et moins jeunes, un véritable "contrôle de conformité" de leur apparence. Ce contrôle est sournois, procédant souvent

par non dits : s'il n'y a pas, en rue, d'injonctions claires faites aux femmes quant au fait de porter le voile, un regard, une attitude, un mot à l'égard de leur façon de se vêtir peuvent suffire à faire peser sur elles une pression psychologique. Ce reproche sur leur manière "incorrecte" de s'habiller peut les pousser à rentrer dans le moule promu par le quartier afin d'échapper à ce jugement implicite. Les félicitations qui accueillent souvent les jeunes filles commençant à se voiler constituent une autre manière de faire pression sur les femmes.

Ce contrôle social du quartier relève d'un sexisme résurgent, indiquant à la femme que sa place n'est pas dans la rue ; que si elle désire s'y trouver, elle doit se plier à un code vestimentaire pour y être respectée. Les femmes, souvent sensibles à ce que l'on peut penser d'elles ou à leur image, intègrent la norme véhiculée par le quartier et se retrouvent prises dans une situation de repli davantage subi que choisi. Le voile reste, dans ce contexte, un vêtement symbolique qui sert à faire disparaître les femmes de l'espace public : le droit d'y être pleinement visible appartient aux hommes.

### ***Quelle conception égalitaire des identités ?***

Nous nous inquiétons de certains facteurs liés à l'apparition de principes prétendument religieux interdisant ou réduisant la mixité sexuelle. Mouvement féministe d'action interculturelle, Vie Féminine reste très attaché au principe de mixité, tant sexuelle que culturelle, des lieux publics. Par notre travail, nous offrons des espaces aux femmes afin de leur permettre de se positionner de manière forte, affirmée et autonome dans les espaces mixtes.

« Il y a certains problèmes inhérents au port du voile, par exemple la piscine. Filles et garçons ensemble, cela nous pose problème. Surtout si des gens que tu connais te voient sans ton foulard.»

« Le hijab, ça veut dire qu'on ne met pas l'accent sur le physique. Si une femme le porte, automatiquement, l'homme va regarder ce qu'elle a dans la tête, et il ne va pas regarder son corps.

Il ne va pas être tenté. »

Le voile brise également la spontanéité de certains codes sociaux, en induisant une série de règles nouvelles remplaçant celles mises en place dans les démocraties. Ainsi, le simple fait de serrer la main à un homme peut devenir problématique ou provoquer un malaise, tant pour la femme voilée que pour l'autre personne. Des actes a priori aussi banals que parler à ou avec un homme, d'aller nager... deviennent difficiles. Ces situations isolent les femmes et les coupent de l'accès à une série de libertés que leur confère pourtant un cadre social qui est autant le leur que celui des autres.

En outre, le voile pose question quant au rapport aux hommes : il attribue à la femme l'entière responsabilité de la séduction, les hommes étant entièrement à la merci de prétendues "pulsions sexuelles". Dans ce discours, le voile évite de soumettre les hommes à la tentation exercée par le corps et la chevelure des femmes. Vie Féminine refuse ces stéréotypes qui induisent que la femme est la tentatrice et que l'homme ne peut que succomber, comme s'il n'avait aucun libre-arbitre. Dans ce sens, le voile fait également injure aux hommes en les considérant comme des êtres dépourvus de maîtrise d'eux-mêmes.

Vie Féminine désire enfin dénoncer le "voilement" de filles de plus en plus jeunes, parfois de toutes petites filles. Le voile constitue en effet un signal ambivalent : d'un côté, il couvre la femme en la soustrayant au regard des hommes. Mais, par là-même, il indique aussi que celle qui le porte est désirable et constitue ainsi un "marqueur" sexuel fort. Imposé à de petites filles, il confère donc une sexualisation précoce à des enfants qui n'en ont pas l'âge. De plus, on peut s'interroger sur les condi-

tions de "choix" que pourra opérer une petite fille à l'âge adulte, si elle a été voilée dès le plus jeune âge.

### ***Qu'est-ce que la notion de pudeur ?***

Le fait de placer la pudeur exclusivement dans le chef des femmes constitue un facteur inégalitaire. Les hommes ne doivent en effet pas se couvrir de la sorte pour acquérir le droit de se trouver dans l'espace public... Or, dans une société démocratique, la confrontation et la rencontre doivent être possibles de manière partagée, égalitaire, libre et respectueuse. Ce n'est pas aux femmes à se couvrir de la sorte : n'est-ce pas au contraire aux hommes à ne pas ainsi leur adresser de réflexions sur leur physique ?

Cette pudeur dévolue aux femmes est "amplifiée" par le port du voile : celui-ci semble d'ailleurs difficile à enlever tant il protège celle qui le porte des regards et des réflexions des hommes. Le voile revêt ainsi un côté "confortable" en soustrayant et "protégeant" celle qui le porte de toute "tentation" de la part des hommes... ou de la sienne. Comme tout vêtement, le voile conditionne un certain rapport au corps et à la sexualité que les femmes intègrent profondément. Se "couvrir davantage" devient toujours plus légitime, y compris aux yeux des femmes. Dès lors, jusqu'à quel point une femme doit-elle se couvrir pour être "pudique" ?

« A l'Orbem, on m'a un jour proposé un job. Mais je devais le faire en retirant mon voile. Alors, je n'ai pas voulu. Quand je le retire, c'est comme si j'étais nue. Je rougis, je me sens timide. »

Enfin, Vie Féminine désire attirer l'attention sur le fait que l'apparition du voile dans nos pays comporte une dimension non négligeable : bien des jeunes femmes adoptent un voile et un code vestimentaire particuliers qui ne trouvent pas leurs origines dans les pays dont

elles, ou leurs parents, sont issus... mais qui, dans une sorte de mouvement d'"aller-retour", influencent la manière dont le voile est porté dans les pays d'origine, où la tradition ne le conseillait ou ne l'imposait pourtant pas de cette façon. Une uniformisation d'une pudeur définie comme la seule respectable intervient alors, dans nos pays et dans ceux d'origine.

« Le "grand voile",  
ça nous fait peur.  
Avec ce genre de voile,  
on peut tout cacher  
dessous, des femmes ou  
des hommes. Il y en a  
même qui portent le  
"masque de Zorro", ou  
une plaque en fer... »

*Toutes ces interrogations sur le voile, soulevées par l'expression des femmes, nous avons voulu vous les faire partager afin d'inviter chacun-e à se positionner, à la lumière de l'égalité et de manière respectueuse, sur un sujet délicat qui mérite - et méritera encore - un débat sur lequel l'on ne peut faire l'impasse. Si vous désirez réagir et nous faire partager vos impressions ou votre avis, n'hésitez pas à nous contacter.*

**Secrétariat national  
Vie féminine  
mouvement féministe  
d'action interculturelle et sociale**

rue de la Poste, 111

1030 Bruxelles

Tél 02/227 13 00

Fax 02/223 04 42

email [secretariat-national@viefeminine.be](mailto:secretariat-national@viefeminine.be)

internet [www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)

DEPOT LEGAL : D 2005/3812/22

MAI 2005

Ce dossier de Vie Féminine  
a été réalisé par  
Valérie LOOTVOET  
Hafida BACHIR et  
Christine WECKX  
avec la collaboration d'  
Isabelle DESOBRY  
Illustration :  
Etienne DUMOULIN

EDITRICE RESPONSABLE: ANNE BOULVIN, RUE DE LA POSTE, 111- 1030 BRUXELLES



CULTURE  
ÉDUCATION PERMANENTE

Avec le soutien du Service de l'Éducation permanente de la Communauté française.  
Direction de la culture et de la communication de la Communauté française